

États financiers prospectifs - Mars 2026

Table des Matières

[1.0 État des résultats prospectifs](#)

[2.0 Notes complémentaires à l'état des résultats prospectifs \(non audité\)](#)

[2.2 Méthodes et hypothèses importantes](#)

[2.3 Variation et évolution des prévisions financières](#)

[2.4 Sommaire des principales conventions comptables](#)

[2.5 Autorisations parlementaires](#)

1.0 État des résultats prospectifs

Anciens Combattants Canada
État des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2025 - 2026	Résultats prévus de 2026 - 2027
Charges		
Avantages services et soutien	7 474 201 \$	7 977 673 \$
Commémoration	47 010	48 220
Ombudsman des vétérans	5 388	5 450
Services internes	150 527	134 443

	Résultats projetés de 2025 - 2026	Résultats prévus de 2026 - 2027
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(5 554)	(5 554)
Total des charges	7 671 572	8 160 232
Revenus		
Autres	280	280
Revenues gagnés pour le compte du gouvernement	(280)	(280)
Total des revenus	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	7 671 572 \$	8 160 232 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

2.0 Notes complémentaires à l'état des résultats prospectifs (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

2.2 Méthodes et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectifs a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2025-2026 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre, 2025 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2026-2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre, 2025.

2.3 Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2025-2026 et pour 2026-2027, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation de présent états des résultats prospectifs, Anciens Combattants Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- a. le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement ;
- b. la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- c. les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, Anciens Combattants Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

2.4 Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice, 2025-2026, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

(b) Revenus

Les fonds reçus de parties externes à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ces revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus et l'on s'attend à recevoir des avantages économiques futurs.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(c) Versement des avantages

La majorité des programmes administrés par Anciens Combattants Canada visent la prestation d'avantages futurs aux membres et aux vétérans des Forces canadiennes. Par conséquent, les résultats du calcul du passif actuariel des avantages futurs et les renseignements s'y rattachant sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le principal promoteur de ces avantages. La comptabilisation et la présentation de ces avantages dans les présents états financiers diffèrent, étant donné qu'Anciens Combattants Canada inscrit en charge les prestations d'invalidité à mesure qu'elles sont dues et qu'il ne fait rapport d'aucunes prestations accumulées au titre des avantages futurs. Les paiements des avantages versés directement aux bénéficiaires (pensions, indemnités d'invalidité, allocations de décès et de soutien financier, entre autres) sont inscrits à titre de subventions ou de contributions, tandis que les avantages offerts par les fournisseurs de service (certains avantages médicaux, par exemple) sont enregistrés comme dépenses de fonctionnement. Ce traitement comptable correspond au financement alloué au Ministère par le biais de crédits parlementaires.

2.5 Autorisations parlementaires

Anciens Combattants Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations

parlementaires approuvés au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

	Résultats projetés de 2025 - 2026	Résultats prévus de 2026 - 2027
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	7 671 572 \$	8 160 232 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(51 985)	(50 419)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(281)	56
Amortissement des immobilisations corporelles	(618)	(749)
Remboursement de dépenses des exercices précédents	42 112	36 202
Total	7 660 800	8 145 322
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Diminution de la charge à payer pour le règlement d'un litige	115 000	25 000

	Résultats projetés de 2025 - 2026	Résultats prévus de 2026 - 2027
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 955	962
	116 955	25 962
Autorisations demandées	7 777 755 \$	8 171 284 \$

(b) Autorisations demandées

	Résultats projetés de 2025 - 2026	Résultats prévus de 2026 - 2027
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	1 807 867 \$	1 767 835 \$
Crédit 5 - Subventions et contributions	5 917 798	6 353 013
Montants législatifs	52 090	50 436
Autorisations demandées	7 777 755 \$	8 171 284 \$

Date modifiée

2026-03-13